



LA PROTECTION  
DES DROITS DE L'HOMME  
PAR  
LES COURS SUPRANATIONALES

Actes du colloque des 8 et 9 octobre 2015

*Sous la direction de*

Joël Andriantsimbazovina,  
Laurence Burgorgue-Larsen  
Sébastien Touzé

FONDATION RENÉ CASSIN

31

## AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage contient les actes du colloque de l'Institut international des droits de l'homme – Fondation René Cassin organisé à l'Université Toulouse 1 – Capitole, les 8 et 9 octobre 2015.

Placé sous la direction scientifique de Joël Andriantsimbazovina, Laurence Burgorgue-Larsen et Sébastien Touzé, ce colloque international a pu se tenir grâce à la disponibilité des auteurs et au soutien et à l'aide de plusieurs organes et de plusieurs personnes.

Qu'ils soient ici vivement remerciés.

En plus de l'apport de l'Institut international des Droits de l'Homme – fondation René Cassin, au sein de l'Université Toulouse 1 – Capitole, soulignons le soutien de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé – Centre d'excellence Jean Monnet, de l'Institut Maurice Hauriou, de l'Institut Fédératif de Recherche, de la Faculté de droit de Toulouse et du Doyen Hugues Kenfack.

L'organisation du colloque a aussi bénéficié du précieux concours de Karène Juste (Institut Maurice Hauriou) et de Gaëlle Le Merer (Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé), de plusieurs doctorants, notamment de Daniel Djie, Luis-Miguel Gutierrez, Maxime Huot, Antonin Jung, Thomas Manrique, Wenceslas Monzala qui ont préparé une bibliographie spécifique.

Daniel Djie et Wenceslas Monzala ont contribué également à la mise en forme de cet ouvrage.

Ces actes contiennent les contributions écrites du colloque. Le lecteur curieux de retrouver l'ambiance et les contributions orales peut visionner les vidéos colloques de l'Université Toulouse 1 – Capitole.

Nous remercions aussi les éditions Pedone, et particulièrement Bénédicte Pedone Ribot, de leur confiance et de leur constante collaboration.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA,  
Laurence BURGORGUE-LARSEN,  
Sébastien TOUZÉ

## AVANT-PROPOS

Le présent ouvrage contient les actes du colloque de l'Institut international des droits de l'homme – Fondation René Cassin organisé à l'Université Toulouse 1 – Capitole, les 8 et 9 octobre 2015.

Placé sous la direction scientifique de Joël Andriantsimbazovina, Laurence Burgorgue-Larsen et Sébastien Touzé, ce colloque international a pu se tenir grâce à la disponibilité des auteurs et au soutien et à l'aide de plusieurs organes et de plusieurs personnes.

Qu'ils soient ici vivement remerciés.

En plus de l'apport de l'Institut international des Droits de l'Homme – fondation René Cassin, au sein de l'Université Toulouse 1 – Capitole, soulignons le soutien de l'Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé – Centre d'excellence Jean Monnet, de l'Institut Maurice Hauriou, de l'Institut Fédératif de Recherche, de la Faculté de droit de Toulouse et du Doyen Hugues Kenfack.

L'organisation du colloque a aussi bénéficié du précieux concours de Karène Juste (Institut Maurice Hauriou) et de Gaëlle Le Merer (Institut de Recherche en Droit Européen, International et Comparé), de plusieurs doctorants, notamment de Daniel Djie, Luis-Miguel Gutierrez, Maxime Huot, Antonin Jung, Thomas Manrique, Wenceslas Monzala qui ont préparé une bibliographie spécifique.

Daniel Djie et Wenceslas Monzala ont contribué également à la mise en forme de cet ouvrage.

Ces actes contiennent les contributions écrites du colloque. Le lecteur curieux de retrouver l'ambiance et les contributions orales peut visionner les vidéos colloques de l'Université Toulouse 1 – Capitole.

Nous remercions aussi les éditions Pedone, et particulièrement Bénédicte Pedone Ribot, de leur confiance et de leur constante collaboration.

Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA,  
Laurence BURGORGUE-LARSEN,  
Sébastien TOUZÉ

## TABLE DES MATIERES

Avant-propos .....	5
Préface .....	7

### RAPPORT INTRODUCTIF

Quelques réflexions liminaires sur la protection des droits de l'homme par les cours supranationales Joël ANDRIANTSIMBAZOVINA .....	13
---	----

#### I.

##### L'ÉVOLUTION DES SYSTÈMES ET DES MÉTHODES DE PROTECTION

L'évolution de la « juridiction ( <i>ius dictio</i> ) » des cours supranationales Ioannis PANOUSSIS.....	31
Le développement des méthodes d'interprétation et des méthodes de contrôle des traités relatifs aux droits de l'homme par les juridictions supranationales Laurent SERMET .....	55
La définition de nouvelles compétences Baptiste TRANCHANT .....	87
L'objectivisation du contrôle juridictionnel Mustapha AFROUKH.....	107

#### II.

##### LES DÉFIS CONTENTIEUX

Les questions politiques devant les cours supranationales Peggy DUCOULOMBIER .....	135
Les recours entre les Etats adhérents Hélène GAUDIN .....	161
L'effectivité des arrêts des Cours supranationales de droits de l'Homme Luis-Miguel GUTIÉRREZ RAMÍREZ .....	177
La remise en cause de l'autorité des cours supranationales Sébastien TOUZÉ .....	195

TABLE DES MATIÈRES

III. TABLE RONDE  
QUEL AVENIR COMMUN EN MATIÈRE  
DE PROTECTION SUPRANATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Propos introductifs	
Laurence BURGORGUE-LARSEN .....	213
La perspective internationale au regard des organes de traités sur les droits de l'homme des nations unies	
Emmanuel DECAUX .....	215
La Cour européenne des droits de l'homme conscience de l'Europe	
Julia LAFFRANQUE .....	231
La cour africaine des droits de l'homme et des peuples : un futur sans avenir ?	
Fatsah OUGUERGOUZ .....	239
CONCLUSIONS	
Frédéric SUDRE .....	245



FONDATION RENÉ CASSIN

Institut International des Droits de l'Homme  
International Institute of Human Rights

Au sein du droit international et européen des droits de l'homme, les systèmes juridictionnels de protection des droits de l'homme occupent une place prépondérante aux côtés des systèmes non juridictionnels de suivi et de prévention.

Ils se sont multipliés et diversifiés. La plupart sont dotés de juridictions ayant des compétences exclusivement consacrées à la protection des droits de l'homme. Une partie offre à des juridictions généralistes des compétences de protection des droits de l'homme.

Ce foisonnement des juridictions supranationales de protection des droits de l'homme renforce le droit international et européen des droits de l'homme. Cette évolution provoque diverses interrogations relatives à la conciliation des droits de l'homme et de la souveraineté, à la fonction et à la légitimité du juge supranationale pour trancher des questions politiques et des questions de société, à l'émiettement et à la cohérence globale de la protection juridictionnelle des droits de l'homme.

Le quatrième colloque de l'Institut international des droits de l'homme tente de répondre à certaines de ces interrogations en dressant le bilan et les perspectives de la protection des droits de l'homme par les cours supranationales.

En trois temps, il examine l'évolution des systèmes juridictionnels et des méthodes de protection, les défis contentieux et l'avenir commun de la protection des droits de l'homme par les cours supranationales.



Université Toulouse 1 Capitole  
2 rue du Doyen Gabriel-Marty - 31042 Toulouse cedex 9 - France

**Collection dirigée par Sébastien TOUZÉ**

ISBN 978-2-233-00807-7

32 €